

CONSEIL MUNICIPAL
85660 SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

À Saint-Philbert-de-Bouaine, le 12/11/2024

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra **en Mairie** le :

LUNDI 18 NOVEMBRE 2024 À 19H30

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 octobre 2024

URBANISME – AMÉNAGEMENT – ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

- Voirie – création du lieu-dit « Soulette » pour la déchetterie
- Foncier – acquisition de 5 places de stationnement à Vendée Logement

VOIRIE – RESEAUX ET ASSAINISSEMENT

- Eclairage public – abords de la crèche

BÂTIMENTS ET SPORTS

- Marchés publics – fourniture de mobilier de la crèche – attribution du marché
- Enfance - jeunesse – mise à disposition de locaux au profit du Relai Petite Enfance

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

- Ressources humaines – régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
- Ressources humaines – création d'un emploi non permanent – Services Techniques – pôle espaces verts et salubrité publique
- Finances – adoption du rapport d'évaluation de procédure libre 2023 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- Finances – adoption du montant de l'Attribution de Compensation 2024
- Administration générale – rapport d'activités 2023 de la Communauté d'agglomération de Terres de Montaigu
- Administration générale – Terres de Montaigu – approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers

- Administration générale – Terres de Montaigu – approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Collectif et du service public d'Assainissement Non Collectif

INFORMATION SUR LES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE SA DÉLÉGATION

- Droit de préemption urbain
- Marchés publics

COMMISSIONS ET RÉUNIONS

- Compte-rendu des dernières commissions
- Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 16 décembre 2024 à 19h30

Vous remerciant de votre participation, j'attire votre attention sur **la nécessité, en cas d'absence, de remettre un pouvoir écrit, préalablement à la séance** si vous souhaitez être représenté. Je vous remercie par ailleurs de vous assurer de la présence de la personne à ladite réunion. À ce titre, vous trouverez ci-joint un bon pour pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations dévouées.

Le Maire,



Francis BRETON

